

CONTACT

Partenaire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'association AVRIL, agréée protection de la nature et éducation à l'environnement, peut vous accompagner dans l'étude, la restauration, l'entretien et la valorisation de vos zones humides. Pour tout renseignement ou construction d'un projet concernant les milieux humides, veuillez prendre contact avec notre équipe dédiée :



NATACHA PANSIOT

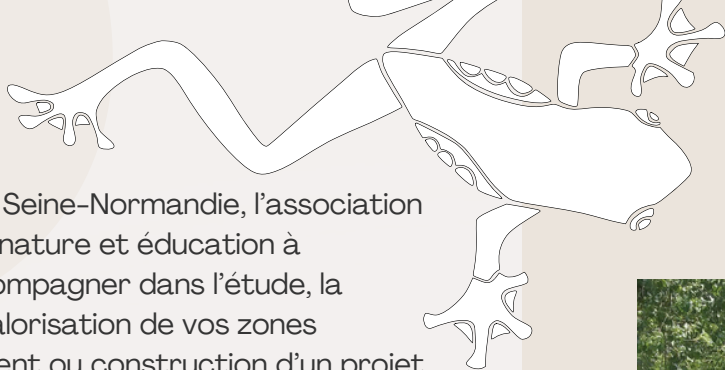
Chargée de missions
milieux humides



02 33 19 00 37



natacha.pansiot@
associationavril.org



ASSOCIATION
AVRIL



LES MILIEUX HUMIDES

Animer des actions pour préserver et promouvoir auprès de tous les publics les zones humides, la biodiversité terrestre et ses habitats, pour le bien commun.





NOTRE MISSION

Les milieux naturels jouent un rôle essentiel dans l'atténuation des changements climatiques actuels. Afin d'accompagner cette transition, notre chargée de mission zones humides travaille avec les acteurs, publiques ou privés, du territoire de la Manche.

NOS ACTIONS

Mieux connaître les zones humides et leurs enjeux

Animation territoriale auprès des acteurs du territoire pour faire émerger et organiser de nouveaux projets de préservation des zones humides (accompagnement, conseils de montage de projet, élaboration de documents administratifs et financiers, élaboration de diagnostic préalable (cartographie, état des lieux avant travaux).

Restaurer et gérer les zones humides

Gestion des sites pour l'amélioration fonctionnel écologique, hydraulique et biogéochimique par l'élaboration de documents gestion et cahiers des charges, la mise en place de suivis de travaux et de conseils de gestion.

Valoriser les zones humides

Sensibilisation aux rôles et à la préservation des zones humides (portés à connaissance, participation à des événements, mise en place de chantier participatif...

Relais infos auprès des différents acteurs du territoires

- Rédaction plan d'action en faveur des milieux humides communale
- Projet de préservation à l'échelle communale
- Stage citoyenneté (Manche Nature)
- Manifestation grand public
- Conférences auprès des élus et habitants
- Formation différents acteurs du territoire
- Conseils et suivis de gestion et de restauration des milieux humides
- Etat des lieux: inventaires faune flore, habitats, pédologie
- Aide à la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT)
- Création d'outils d'interprétation (panneau, dépliants...)

